



Communiqué de presse

Berne, 05.12.2024

PROJET DE TERRITOIRE SUISSE

À quoi devra ressembler la Suisse en 2050 ? Mise en consultation publique du Projet de territoire Suisse actualisé

Le 5 décembre 2024, le conseiller fédéral Albert Rösti et des représentants des cantons, des villes et des communes ont lancé une vaste procédure de consultation sur le Projet de territoire Suisse actualisé. Ce document décrit la stratégie commune des trois niveaux de l'État en matière de développement territorial et esquisse une image de la Suisse de demain.

Depuis 12 ans, le Projet de territoire est une base de planification et une aide à la décision importante pour les responsables politiques et les spécialistes. Cette première mise à jour aborde de nouveaux thèmes tels que la production d'énergie, la croissance démographique rapide, la pénurie de logements ou l'adaptation au changement climatique.

À l'aide de six objectifs, le Projet de territoire décrit à quoi pourrait ressembler la Suisse en 2050. La Confédération, les cantons, les villes et les communes veulent atteindre ces objectifs à l'aide de trois stratégies. Premièrement, la Suisse doit continuer de miser sur la polycentralité et sur les coopérations. Deuxièmement, elle doit garantir les bases naturelles nécessaires à la vie ainsi qu'une qualité élevée du bâti et des paysages. Troisièmement, la Suisse doit offrir des espaces pour la croissance de l'économie et de la population et organiser la mobilité et l'approvisionnement en électricité dans le respect de l'environnement.

Les partenaires du Projet de territoire sont :

- le Conseil fédéral, représenté par l'Office fédéral du développement territorial (ARE ; DETEC)
- la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)
- la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)
- l'Union des villes suisses (UVS)
- l'Association des Communes Suisses (ACS)

Les responsables politiques et les spécialistes de ces différentes organisations ont travaillé en étroite collaboration, sous la direction de l'ARE, pour la mise à jour. Ils ont également impliqué d'autres acteurs tels que des représentants du monde scientifique, de l'économie et de la jeunesse.

Le comité politique vient de valider la nouvelle version destinée à être mise en consultation publique. Les organisations et les particuliers intéressés peuvent consulter ou télécharger le document via le site Internet projet-de-territoire-suisse.ch.

Renseignements

Martin Flügel, directeur de l'Union des villes suisses martin.fluegel@staedteverband.ch / 079 743 90 05

Benjamin Fröhlich, responsable de la communication, benjamin.froehlich@staedteverband.ch / 031 356 32 44

L'Union des villes suisses représente et défend les intérêts et les revendications des villes, des communes urbaines et des agglomérations. Elle est la voix de la Suisse urbaine, où vivent près de trois quarts de la population et qui réalise 84% de la production économique du pays.